



en bref...

L'ALOCAT existe depuis 2012

C'est grâce aux efforts d'une poignée de locataires (encore impliqués-es au sein de l'organisme à ce jour) que l'ALOCAT a vu le jour. Le Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue (RÉPAT) a longtemps porté le dossier du logement jusqu'à ce que dans la foulée de la Commission populaire itinérante du FRAPRU l'on mette de l'avant le processus démocratique visant à créer cette association. Depuis, l'ALOCAT, grâce à la contribution du FRAPRU mais aussi du MÉPACQ et du RÉPAT, a pu se doter d'une permanence et au fil du temps, d'une intéressante compétence en matière de droit des locataires.

L'ALOCAT est un groupe de défense collective des droits.

Sa mission passe par l'éducation populaire. Nous sommes membre du FRAPRU, du RCLALQ (reg. comité locataires et Ass. de loc. du Québec). Notre vie associative (3 AG par année) et notre participation à des actions de visibilité en faveur de la justice sociale font de l'ALOCAT un groupe où l'on prend conscience qu'ensemble nous pouvons mieux défendre nos droits en matière de logement **et ce dans une région encore considérée comme étant sous l'effet d'une importante crise du logement.**

L'ALOCAT milite en faveur du logement social

En arrondissant les chiffres (qui sont difficiles à obtenir de façon précise) il est permis d'estimer à environ de **7,5% la proportion que prend le logement social** (HLM, Coops d'Habitation, OBNL d'habitation et on y joint le logement communautaire) **dans la totalité du parc de logements locatifs en A-T.** Or, **au Québec, le logement social compte pour 10 % du parc de logements locatif.** **Notre région est donc en déficit de logement sociaux** par rapport à la moyenne québécoise mais nos taux de vacances sont parmi les plus bas (peu de logements disponibles) et les prix dorénavant parmi les plus élevés!

Pourquoi le logement social?

Parce que tel que l'a démontré le CANADA en signant un protocole de l'ONU (**Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels**) **bénéficiaire d'un logement sain et à prix abordable, c'est un droit.**

Malheureusement, comme **ni le Canada ni le Québec n'ont jamais clairement incluse cette notion à leur charte de droits respectives**, le fardeau de faire respecter ce droit est celui des locataires.

L'ALOCAT est utile en quoi?


Parce que la situation du logement est une spirale qui fait s'appauvrir les ménages locataires d'abord.


Parce qu'en A-T, dans un marché haussier qui ne reculera pas (le prix des logements ne baisse pas) le-la locataire vit avec une peur constante de voir le prix de son logement augmenter.


Parce qu'en A-T, il n'y a que 2 bureaux de la Régie du logement où se renseigner sur ses droits, ce qui est essentiel dans les cas d'augmentation/de reprise/ d'éviction/ de clauses abusives toutes au nom de la rareté.


Parce qu'en A-T, un organisme (L'ALOCAT) existe où un espace démocratique a été créé, au sein duquel les locataires apprennent à se mobiliser mais aussi à comprendre pourquoi et comment l'isolement laisse toute la place aux abus du marché. **LES LOCATAIRES SONT L'ALOCAT.**

Et parce qu'en A-T c'est plus de 54 millions de dollars de projets qui viennent de passer sous le couperet de l'actuel gouvernement en matière de logement sociaux. C'est l'équivalent de 200 unités!!!

 **Saviez-vous qu'environ 1000 personnes, avec un revenu admissible (+ ou - 22 mille\$/an) attendent sur la liste d'un des OMH de la région pour avoir un HLM?**

 **Saviez-vous que très bientôt, il ne restera presque plus de logements pour les personnes seules à R-N et à V-D? Oui la gentrification est à nos portes et le désir de quartiers plus chics, de bâtisses rénovées, s'il est synonyme de développement, est aussi responsable de l'éviction de nombreuses personnes à faible revenu.**

 Saviez vous qu'il ne se construit plus de 5 ½, 6 1/2 et que ceux qui existent sont tous occupés ou très très chers notamment à R-N, V-D ou Amos? Où peuvent demeurer, par exemple, une maman et ses 2 ou 3 enfants dans notre région?

 Et saviez vous que si la rareté amène la hausse des prix, elle amène aussi le véritable fléau qu'est la discrimination? Situation financière, situation sociale, nombre d'enfants etc... *«Logement à louer, personnes tranquilles sans enfants...»*